



Saint Pierre
de Chartreuse

Crédit photo : Jérôme BARRIS
@saint_pierre_de_chartreuse



Saint-Pierre de Chartreuse

LETTRE MUNICIPALE DÉCEMBRE 2024



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE :
Pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION : JANVIER 2025

Retrouvez-nous sur :



MairiedeSaintPierredeChartreuse



Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse - illiwap

SOMMAIRE



06

CCAS : Ateliers numériques



08

PNRC : La fièvre catarrhale ovine



11

Infos : Navette hivernale
Saint-Pierre de Chartreuse



14

Programme "Un hiver en fête",
Saint-Pierre de Chartreuse

01

Édito

02

Vie Municipale

03

Vie Communale

07

ARS : Les urgences c'est pas une évidence !

08

PNRC : La fièvre catarrhale ovine

10

Vie Associative et Culturelle

13

Vie Intercommunale

14

Agenda

17

Offres d'emploi

18

Expression des conseillers n'appartenant pas à la
majorité municipale

19

Numéros utiles



Édito,

Chères Chartroussines, chers Chartroussins,

Ce vendredi 6 décembre 2024 s'est tenue la réunion publique d'information sur la démarche « Montagne Autrement 2030 », initiée conjointement entre l'Association Nouvelles Traces en Chartreuse, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, Saint-Pierre d'Entremont Isère et notre Commune de Saint-Pierre de Chartreuse. Elle fut l'occasion de présenter tout le travail réalisé, avec la participation active de nombreux Chartroussins volontaires au cours de l'année 2025, sur la transition de notre station. Je souhaite saluer la démarche, qui fut résolument collective et ouverte à tous. Elle a permis de se mettre tous autour de la table et d'écouter les différents points de vue. Par le lien ci-dessous, vous pouvez consulter la présentation faite en séance :

drive.google.com/file/d/1Kzxjpa9LmIVON5xqTmD7ZIkFKG40H6D/view?usp=drive_link

Les chercheurs de l'INRAE ont pu présenter un diagnostic de la station de ski alpin de Saint Pierre de Chartreuse - Le Planolet et mettre en avant sa fragilité technique et financière au regard de sa structuration historique et des évolutions actuelles de l'enneigement. Dans ce contexte, le Conseil communautaire du 19 novembre dernier a décidé de réaliser l'étude de la faisabilité juridique, technique et financière de la vente et du démantèlement des téléportés du domaine skiable. Il s'agit là d'une question structurante pour le positionnement futur de notre village-station de Saint Pierre de Chartreuse, qu'il nous faudra traiter de façon transparente, et dans le même état d'esprit de dialogue et d'ouverture que celui animé cette année avec le « groupe des Alliés », sans dogme ni idée préconçue. Il nous faudra être réaliste et rationnel, en sachant positionner le ski « à sa juste place » dans l'ensemble de l'offre touristique, sportive et culturelle proposée au sein de la Destination Chartreuse. Les différents avis devront pouvoir s'exprimer. La transition de nos villages-stations et de notre modèle touristique sera réussie si la dynamique est collective : collectivités, élus, habitants, associations, socio-professionnels, prestataires d'activités, hébergeurs, commerçants... Des idées nouvelles sont apparues au cours du travail mené cette année, avec de nouveaux porteurs de projets et des points de vue qui ont parfois évolué. Bravo pour la richesse de vos propositions ! Quelques lignes fortes de positionnement se dégagent et se confirment de ce travail collectif : s'appuyer sur les valeurs et l'ADN de notre

territoire, de la « Destination Chartreuse » : la nature, le ressourcement, la culture, le sport outdoor, les activités été comme hiver (avec ou sans neige), l'expérience/immersion dans un territoire vivant avec des lieux forts, une offre plurielle et multi-sites en « archipel », leur mise en réseau (sentiers, ...), le développement de nos « villages-stations ». Sans attendre, notre Commune de Saint-Pierre de Chartreuse y prend une part active et s'engage pour le développement de notre village-station : Accompagnement des porteurs de projets, déneigement de la route des Essarts pour donner accès aux activités là-haut, mise en place d'une navette communale tout l'hiver (pour relier le village, Le Planolet, la Combe de l'Ours, Saint-Hugues, Les Egaux et Le Col de Porte), mutualisation d'un poste entre la Commune et l'Association Ski St-Hugues Les Egaux, création de sentiers inter hameaux et de parcours d'orientation (dont un premier déjà disponible cet hiver à Saint Hugues puis deux nouveaux au printemps 2025), premiers aménagements de La Diat, aménagement du cœur de village, création d'une salle multi-activités dans la Salle Saint-Michel à Saint-Hugues, programmation d'événements culturels et sportifs, installation de la patinoire sur le Plan de ville, mise en œuvre d'itinéraires équestres et de pistes enduro de VTT (sous réserve de l'accord de passage des propriétaires fonciers)...

Je ne terminerai pas cet éditto sans une pensée pour Gaston Pirraud, Faustin Garcia et Guy Michel-Mazan qui nous ont quittés récemment. Un hommage leur est rendu dans cette Lettre municipale.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année, aux côtés de vos proches !



Stéphane GUSMEROLI

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire



VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions des Conseils municipaux du 2 et du 16 décembre 2024

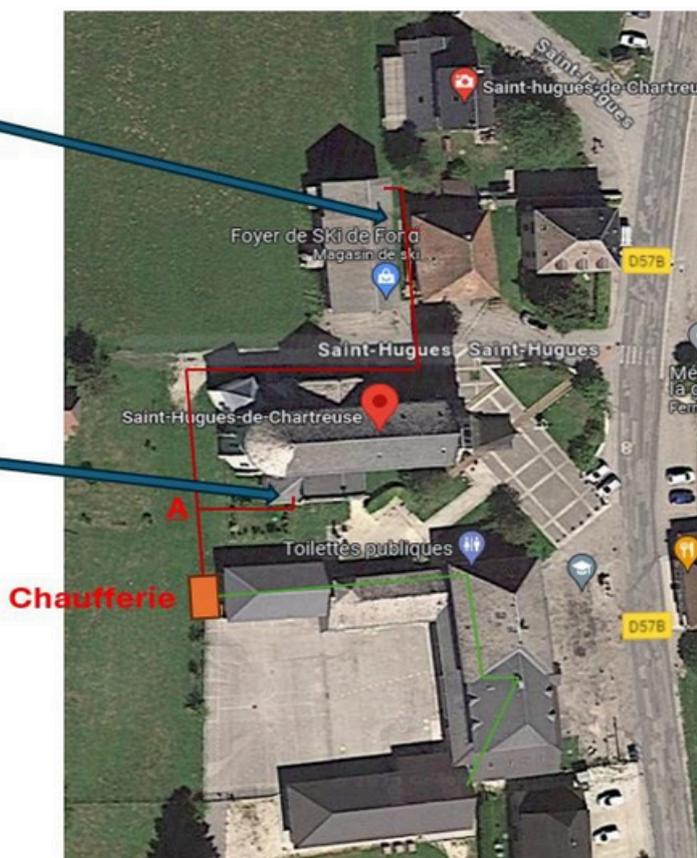
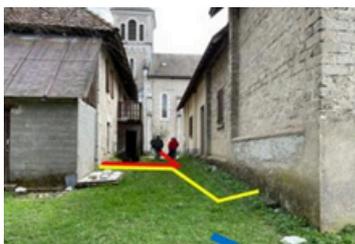
Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

SKI ALPIN ET SKI NORDIQUE

Pour cette saison 2024/2025, le Conseil municipal a décidé de renouveler la participation de la commune à hauteur de 70% à l'achat des forfaits de ski « saison » pour les enfants scolarisés sur la commune. Le dispositif s'adresse aux enfants scolarisés à l'école communale, à ceux habitant la commune qui ne peuvent être accueillis à l'école communale, ou encore ceux faisant l'objet de l'instruction à domicile jusqu'au niveau CM2. Concernant le forfait de ski alpin, le choix est laissé aux familles de faire l'acquisition d'un forfait saison soit sur le domaine skiable Le Planolet, soit sur le domaine skiable des Egaux ou soit à La Stass' de Chartreuse aux Essarts.

RÉSEAU DE CHALEUR DE SAINT HUGUES DE CHARTREUSE

Le Conseil Municipal a décidé de confier la réalisation et l'exploitation du réseau de chaleur de Saint Hugues de Chartreuse au groupement FORESTENER, en tant que concessionnaire du service public de production et distribution d'énergie calorifique, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public. Ce réseau desservira l'école communale des 4 Montagnes, le Musée départemental Arcabas, la Salle Saint Michel et l'Ancienne Cure.





Hommage à Gaston Pirraud, Faustin Garcia et Guy Michel-Mazan



Gaston PIRRAUD



Faustin GARCIA



Guy MICHEL-MAZAN

Trois anciens de notre village, Gaston Pirraud, Faustin Garcia et Guy Michel-Mazan nous ont quittés récemment. La Municipalité leur rend hommage en reconnaissance de leur participation active à la vie de notre village de Saint-Pierre de Chartreuse.

Gaston Pirraud est né en 1932. Il a été appelé à l'armée pour combattre en Algérie pendant 18 mois. De retour dans la vie active, il rejoint les Ponts et Chaussées au Col de Porte pour y effectuer toute sa carrière. En 1968, avec son épouse Hélène, ils décident ensemble d'acheter l'hôtel Beauregard. Il a toujours eu une vie active pour notre village de Saint Pierre de Chartreuse.

Faustin Garcia était le doyen du village, et il en était très fier. Nous nous faisons tous une joie de lui faire une belle fête dans quelques mois pour célébrer ses 100 bougies. Il est malheureusement parti juste avant ... Après l'épreuve de la guerre d'Algérie, Faustin arrive à Saint-Pierre de Chartreuse en 1962 : Résidant pour quelques semaines à l'Hôtel du Dauphiné, puis dans la maison forestière de La Diat. En 1976, Il s'installe dans l'immeuble du Bois des Lièvres, nouvellement construit, pour ne plus jamais le quitter. Faustin s'est beaucoup impliqué dans la vie associative du village. Il a fait partie du Bureau du ski-club de Saint Pierre de Chartreuse. Il s'est occupé aussi des pistes de St Hugues / Les Egaux : La première année de la création du foyer de ski de fond, les deux présidents ont été Simone Garnier et Faustin Garcia. Faustin a été conseiller municipal de 1983 à 1989, sous le mandat de Adolphe Montagnat. Il connaissait tous les sentiers de nos montagnes, même ceux qui avaient disparu des cartes et du terrain. Il aimait beaucoup en parler. Ces sentiers, Faustin Garcia les a tous entretenus avec ses équipes, en tant qu'agent des eaux et forêts puis de l'ONF. Il a reçu sa légion d'honneur le 3 septembre 2022 au Cirque de Saint-Même. Nous n'entendrons plus son parler chantant sur les « R », hérité de son enfance dans le sud-ouest, quand on le rencontrait au Spar ou à la boulangerie. Faustin Garcia va reposer au cimetière de St Pierre, sous la bonne garde des épicéas qu'il a plantés il y a 60 ans de l'autre côté du mur, transformés cette année en sculptures par des artistes de Chartreuse.

Né en 1935, Guy Michel-Mazan allait à l'école des Cottaves à pied avec son cartable, son sachet repas et une bûche pour chauffer la classe. Sous ces airs de « bourru », Guy faisait preuve d'une grande humanité et amabilité. Il ne s'énervait jamais et avait beaucoup d'humour. Il aimait faire le Père Noël sur les pistes de ski. Guy était un homme autonome et indépendant. Passionné par le ski qu'il a découvert tout jeune, Il a cumulé plusieurs travaux liés à cette nouvelle activité. Guy a été perchman au col de Porte, puis il est allé travailler à la station de l'Alpe d'Huez pour 5 saisons. Il passe et obtient son monitorat vers 1963, ce qui lui permet d'intégrer le Club Méd de l'Alpe d'Huez pendant un an, puis 2 ans en Suisse. De retour à Saint Pierre de Chartreuse, il intègre l'ESF, aux Egaux puis à la station de Saint Pierre de Chartreuse. Guy a été directeur de l'école de ski ESF de 1974 à 1995. Avec sa femme Hélène, il a tenu l'Auberge du Charmant Som de 1961 à 1981 en même temps qu'il était à l'école de ski. Ils ont créé en 1971 le nouveau bâtiment de l'Auberge du Charmant Som, tel qu'on le connaît encore actuellement. Guy et Hélène ont aussi créé la fromagerie des Bois des Lièvres. Hélène l'a tenu à partir de 1981 et pendant plus de 20 ans. Passionné de bois, il a été un bûcheron émérite. Guy Michel-Mazan a été élu municipal pendant 2 mandats, de 1977 à 1989. Grand amoureux de la Chartreuse, il a beaucoup œuvré pour son développement et s'est fortement impliqué dans la vie communale. Guy a pris une part importante dans l'animation du village et tous les événements festifs de l'époque : Très actif dans l'Association « 900 ans d'Histoire », il y a été la voix narratrice des sons et lumières « Mémoire d'hêtres » en 1986 et 1987.

.....
Stéphane GUSMEROLI,
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse





Recensement de la population à St-Pierre de Chartreuse :

**Du 16 janvier au
15 février 2025 !**

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du **16 janvier 2025**. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.



Comment me recenser ?

Vous recevrez chez vous le nécessaire pour remplir le questionnaire en ligne ou sur papier.

le-recensement-et-moi.fr

 Le recensement de la population est gratuit !

Pour en savoir plus le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.



Permanences sociales en Mairie :

Permanence affaires sociales :

Tous les samedis matin en Mairie, avec ou sans rendez-vous de 9h00 à 11h30.

Contact : Claire GARCIN-MARROU, élue en charge des Affaires Sociales : 06 76 06 72 25

Agent social - Aurélie JOUVE :

06 15 32 09 36 - social@saintpierredechartreuse.fr



Repas des anciens du mardi 17 décembre 2024

Le repas de fêtes de fin d'année 2024, offert par la Municipalité, a réuni près de 60 personnes. A noter que 70 personnes environ ont choisi de recevoir des colis de Noël, à distribuer par les élus. 7 Aînés ont pu bénéficier au transport à la demande.

Accueillis par l'équipe de Nicolas VEZUTTI aux Chalets Saint-Hugues autour d'un repas confectionné avec délicatesse :



Un programme composé en 3 parties :

- ▶ Présentation des actions du CCAS pour les seniors, par Aurélie Jouve, agent social (transport à la demande, aides à domicile, portage de repas) et surtout les nouvelles propositions menées en 2025 (ateliers numériques, « Seniors Hebdo »)
- ▶ Cadeaux-surprises de la part des enfants de l'école des 4 Montagnes : un grand merci !

La chanson du Père Noël offerte par les enfants de la classe de Aude a ouvert les festivités, les enfants ont préparé des cartes et des marque-pages aux couleurs chamarrées, qui seront distribués avec les colis, les enfants du périscolaire invitent les anciens à l'école le vendredi 10 janvier 2025, les enfants de la classe de Antoine se sont installés auprès des aînés pour un jeu du « mot le plus long » et de « le compte est bon » en 4 manches. Joyeuse aventure ensemble !

- ▶ **Présentation du projet « Mémoires » porté par le CCAS : l'appel à l'implication des habitants est lancé officiellement.**

Proposition de créer, avec les aînés et les enfants de l'école, 10 vignettes « mémoires » sur des thèmes variés (habitants, lieux, anecdotes, saisons, etc.), pour des productions audio, visuelles ou autres expressions, afin d'être présentées au public pour certaines le 6 avril lors de la « Fête du Printemps » et pour les autres en fin d'année scolaire. Proposition de collecte de mémoires dans le cadre des ateliers « Seniors Hebdo », menés tous les jeudis après-midi : prendre contact avec Aurélie Jouve, agent social. Présentation par Virginie Hauwel de la démarche de collecte de mémoires menée par le Comité d'animation, projection d'un film des années 50 de Jean Drevet de 14 minutes, proposition de collecte auprès des habitants. Ces propositions sont offertes à qui saura s'en saisir ! Que ces graines semées soient choyées durant l'hiver pour fleurir dès le printemps : Un beau bouquet de mémoires à venir.

.....
Claire GARCIN-MARROU

Élue en charges des affaires sociales

claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr



Réunion publique : Projet colocation seniors



RÉUNION PUBLIQUE

Par l'Association Les Colocs Fringantes

Présentation du projet de colocation Seniors



LE 11 JANVIER
2025
A 10H



Salle Hors-sac

Venez découvrir le projet de colocation seniors sur la commune de Saint Pierre de Chartreuse. Vos avis et suggestions seront les bienvenus!

Plus d'infos au : 0786847772



SÉNIORS HEBDO

RENCONTRES, ÉCOUTE, DISCUSSION...
ATELIERS THÉMATIQUES, PROMENADES, JARDIN

Sur la base des besoins recueillis lors du questionnaire + de 65 ans, le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse innove avec vous une nouvelle formule, pour être et faire ensemble, lors de rencontres hebdomadaires.

POUR QUI ?

Les Séniors - 65 ans et plus.
L'intergénérationnel sera à l'honneur !
Les actions en lien avec l'ensemble des acteurs du village seront initiés, soutenus, accompagnés

QUAND ? OU ?

Au démarrage - Tous les jeudis
Horaires - de 14h00 à 17h00
Lieu - Salle Hors Sac
399 route de col du Cucheron - Saint-Pierre de Chartreuse



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Séniors hebdo est un temps de rencontres, d'échanges, d'écoute afin de prévenir de la solitude et de l'isolement. C'est un temps dédié aux séniors qui valorise l'« Être et Faire ensemble » : discussions, goûter liens intergénérationnels.
Retrouvons-nous pour envisager et construire ensemble cette nouvelle action.

Tarif actuel : A titre gracieux, pris en charge par le CCAS

SÉNIORS HEBDO

RENCONTRES, ÉCOUTE, DISCUSSION...
ATELIERS THÉMATIQUES, PROMENADES, JARDIN



À QUI S'ADRESSER ?

- S'adresser à l'agent social - **Aurélié Jouve** par téléphone au **06.15.32.09.36** ou par mail **social@saintpierredechartreuse.fr**.
- Se rendre directement **sur place**, dès le jeudi 9 janvier 2025
- Informations sur le **site internet de la Mairie** : saintpierredechartreuse.fr

ROMPRE LA SOLITUDE ET L'ISOLEMENT, ÊTRE ET FAIRE ENSEMBLE

Orientations émergentes du diagnostic

- Ateliers en lien avec la Fête du Printemps – bal musette suivi d'un après-midi familial, ouvert à chacun.e
- Ateliers en lien avec la mémoire du village – suivant vos envies, vos besoins
- Ateliers en lien avec la nature – sensibilisation et transformation de plantes au jardin ; promenades ; cueillettes accompagnées....

Séances de démarrage

- Dès maintenant par des actions ponctuelles
- Structurer au fur et à mesure, en faisant ensemble
- S'appuyer sur les thématiques issues du questionnaire « Seniors »
- Aborder les thématiques Seniors en attente : colocation senior, etc..

Réalisation kote.fr - Ne pas jeter sur la voie publique.



ACTION INFORMATIQUE ATELIERS NUMÉRIQUES

Le Centre Communal d'Action Social - CCAS - de la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse mène une action de découverte et approfondissement à la pratique des outils numériques : téléphone portable, ordinateur, tablette...

POUR QUI ?

Les ateliers numériques concernent en priorité les publics suivants :

- Les personnes de plus de 65 ans
- Les personnes en situation de handicap
- Les personnes temporairement dépendantes
- Les bénéficiaires du CCAS

Toutefois les ateliers sont ouverts à tous, sur inscription, suivant le nombre de places restant disponibles.

QUAND ? OU ?

Chaque lundi, dès février 2025
Lieu - Salle Hors Sac - 399 route de col du Cucheron, Saint-Pierre de Chartreuse
Horaires - 13h30 à 15h30

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une session d'atelier numérique se compose de **6 séances** avec un intervenant formé pour **vous accompagner** dans vos difficultés numériques.

Tarif actuel : A titre gracieux, pris en charge par le CCAS - sur inscription



ATELIERS NUMÉRIQUES ACTION INFORMATIQUE



À QUI S'ADRESSER ?

- S'adresser à l'agent social - **Aurélié Jouve** par téléphone au **06.15.32.09.36** ou par mail **social@saintpierredechartreuse.fr**
- **TAD** (Transport A la Demande) possible sur réservation
- Informations sur le **site internet de la Mairie** : saintpierredechartreuse.fr

QUELQUES ÉLÉMENTS BILAN 2023 - 2024

17 personnes ont pu bénéficier des ateliers numériques.

Thèmes abordés sur les différentes sessions pour répondre aux besoins

- Traitement de texte
- Utilisation de la souris
- Création adresse mail
- Connexions administratives
- Transfert de photos téléphone sur ordinateur
- Classement de dossiers sur ordinateur

ATELIERS NUMÉRIQUES 2025

2 sessions seront organisées
3^{ème} session suivant les besoins identifiés

1^{ère} session - lancement

- 1 séance diagnostic - lundi 17 février 2025
- 1 séance chaque lundi suivant

Réalisation kote.fr - Ne pas jeter sur la voie publique.



LES URGENCES C'EST PAS UNE EVIDENCE

- Renouvellement d'ordonnance
- Coup de chaleur
- Infection bénigne...

**CERTAINES SITUATIONS
NE JUSTIFIENT EN RIEN
DE SE RENDRE
AUX URGENCES.**

 Just Happiness

MES RÉFLEXES avant de me déplacer



1 Je prends conseil
auprès de **MON MÉDECIN**
ou de **MON PHARMACIEN**



2 Je trouve un lieu de
CONSULTATION
SANS RENDEZ-VOUS



3 J'appelle
LE 15



PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE : LA FIÈVRE CATARRHALE OVINE

LA FIEVRE CATARRHALE OVINE (FCO) ET LA SITUATION DES ELEVEURS EN CHARTREUSE

Les éleveurs de notre massif sont très fortement impactés depuis cet été par un virus qui touche leurs troupeaux. La Chartreuse, comme de nombreuses régions en France, est ainsi impactée par la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine).

Il s'agit d'une maladie causée par un virus et transmise par des moucherons piqueurs. Elle affecte particulièrement les ruminants : ovins, bovins, et caprins. Il existe plusieurs sérotypes différents du virus de la FCO.

En cas de contamination, on observe chez les animaux malades une atteinte de l'état général associée le plus souvent à de la fièvre, à un écoulement nasal important, des œdèmes, des boiteries, des ulcérations du mufle, une cyanose de la langue chez les petits ruminants (maladie de la langue bleue).



La mortalité se révèle forte dans certains élevages. En cas d'apparition de symptômes évocateurs de la maladie, les éleveurs appellent leurs vétérinaires afin d'établir un diagnostic. Des prélèvements de sang sont alors réalisés en vue d'effectuer des analyses au laboratoire. Le déplacement du vétérinaire, le diagnostic clinique et les prises de sang sont pris en charge à 100 % par l'Etat. Les éleveurs sont incités à vacciner leurs animaux, seul moyen de lutte efficace contre la maladie et sa propagation. Le traitement des animaux est possible mais ils en ressortent généralement très affaiblis et des perturbations importantes de production sont constatées (chute de la production laitière, avortements, sevrages précoces, infertilité des mâles).

La fièvre catarrhale ovine n'est pas transmissible à l'homme et n'a pas d'incidence sur la qualité sanitaire des fromages ou de la viande en provenance de ces exploitations.

Cette épidémie de FCO déséquilibre complètement les systèmes d'exploitation qu'elle touche. Elle compromet non seulement la production de l'année mais aussi les résultats des années à venir. Cette situation dramatique génère beaucoup de détresse chez les éleveurs touchés. Leur moral est au plus bas pour ceux qui subissent la maladie avec, en plus de la mortalité de leur cheptel, des pertes de production importantes, des surcoûts sanitaires (traitement des animaux malades, désinsectisation, vaccination...) et du temps consacré aux soins. Les éleveurs sont dans une période d'incertitude difficile à vivre.

Les partenaires institutionnels du territoire recherchent tous les moyens pour pouvoir les accompagner dans cette épreuve. Chacun à notre niveau, nous devons leur apporter tout notre soutien. Ainsi, en cette période de crise et de désarroi pour les éleveurs de notre territoire, il est important de poursuivre nos pratiques d'achats de leurs produits à la ferme ou dans les magasins de producteurs.



Plus d'informations sur :

agriculture.gouv.fr/fco-la-fievre-catarrhale-ovine et <https://www.frgdsaura.fr/fco-vos-questions-les-reponses.html>



Témoignage d'un éleveur :

Vous êtes éleveur dans quelle production en Chartreuse ?

« Nous sommes éleveurs de brebis laitières en bio avec un atelier de transformation fromagère à la ferme sur la commune de La Sure en Chartreuse. Nous vendons nos fromages en circuits courts dans plusieurs magasins et sur quelques marchés ».

Quel impact a la FCO sur votre élevage ?

« Nous avons un taux de perte très important : près de 60 % de mortalité ! Nous avons 130 brebis laitières et il nous en reste seulement 50 ! Et dans les animaux encore debout, il y a des bêtes très affaiblies. Nous avons donc une très faible production de lait depuis 3 mois et cela va avoir un impact sur une longue période. Nous allons mettre au moins deux ans à retrouver une situation normale à condition qu'une nouvelle vague d'épidémie ne revienne pas tout perturber ! Nous avons dû racheter un troupeau et nous avons eu de la chance de retrouver des animaux à vendre de la même race dans un délai aussi court. Mais ce nouveau cheptel ne va pas rentrer en production avant un an, alors que les charges fixes de structures sont identiques ! La situation financière est très tendue ... »

Quelles solutions avez-vous pour lutter contre cette épidémie ?

« Comme beaucoup de collègues éleveurs ovins, caprins ou bovins, nous avons vacciné tous nos animaux. Nous sommes toutefois très inquiets des mutations du virus et de son impact sur des animaux très affaiblis. Nous ne pourrions pas supporter une nouvelle crise d'une telle ampleur ! »

Comment les habitants du territoire peuvent-ils apporter leur soutien aux éleveurs ?

« Les habitants, les consommateurs peuvent nous apporter leur soutien tout simplement en continuant d'acheter nos produits en magasin ou sur les marchés. Notre production n'est plus aussi importante qu'avant, mais nous continuons d'approvisionner à minima nos points de vente. Nous avons été agréablement surpris de l'élan de solidarité qui s'est développé autour de nous ces dernières semaines, aussi bien chez les consommateurs qu'auprès des magasins du territoire où nous déposons nos produits. Une cagnotte en ligne a été ouverte à l'initiative de nos voisins et de nombreuses personnes y ont participé (habitants, clients, magasins, ...). Le montant collecté a ainsi contribué à l'achat de notre nouveau troupeau. Cette démarche nous a fait du bien et nous a redonné de l'énergie pour affronter une année 2025 qui sera très compliquée financièrement ».



Plus d'informations sur :

<https://www.parc-chartreuse.net/agriculture/la-fievre-catarrhale-ovine-fco-et-la-situation-des-eleveurs-en-chartreuse/>



Cet hiver, l'Association de ski Saint-Hugues les Égaux (ASSHLE) fait le pari d'ouvrir les pistes le 21 décembre 2024.

Le Musée Arcabas (Département de l'Isère) nous permet d'occuper le local à côté de la salle Saint-Michel (actuellement en travaux). L'entreprise Botta met à disposition de l'association un algeco pour compléter la surface d'accueil.

Un volant de professionnels, d'ameublement, pisteurs et moniteurs de ski est disponible pour assurer les activités liées à la neige. Nous espérons l'enneigement suffisant pour accueillir les scolaires et le public sur le plateau de Saint-Hugues et aux Égaux. Dans le cas contraire, les scolaires seront reçus dans les algecos au col de Porte.

Nous sommes une association et nous cherchons des bénévoles pour faire fonctionner les stations. Si vous avez envie de nous aider contactez-nous sur :: skisainthugueslesegaux@gmail.com

Toute l'équipe est prête à encadrer des activités liées au ski, mais aussi à proposer des alternatives en cas de manque de neige. Dans ce cadre, l'association propose un premier week-end biathlon (tir l'arc/ski de fond ou course à pied) sur le site de Saint-Hugues, les 8 et 9 février 2025. Nous remercions déjà tous les acteurs qui ont permis d'imaginer et de mettre en oeuvre cette nouvelle saison : la municipalité de Saint-Pierre-de-Chartreuse, la Communauté de communes Coeur de Chartreuse, le Musée Arcabas, l'École de ski français, les propriétaires et exploitants agricoles, l'entreprise Botta, le conseil d'administration de l'association, et surtout l'enthousiasme et l'énergie de tous et toutes les bénévoles qui ont déménagé la salle Saint-Michel, réaménagé le foyer de fond, les algecos du col de Porte, balisé les pistes de raquettes et de ski de fond et mis en place la station des Égaux.

NAVETTE HIVERNALE :

La municipalité de Saint-Pierre-de-Chartreuse renouvelle son service de transport gratuit et sans réservation, tous les jours pendant les vacances scolaires et les week-ends hors vacances scolaires. En partant du Plan de Ville, les navettes desserviront 5 fois par jour, les sites : Le Planolet, La Combe de l'Ours, Saint-Hugues de Chartreuse, Les Égaux, Col de Porte-parking bus et col de Portestade de biathlon.

Plus d'informations sur : saintpierredechartreuse.fr/navette-hivernale-saint-pierre-de-chartreuse

NAVETTE HIVERNALE

Un service gratuit assuré par la commune !

Télécharger les horaires en flashant le QrCode avec un smartphone !

VALABLE SAISON* 2024/2025

ST-PIERRE DE CHARTREUSE / PLAN DE VILLE

LE PLANOLET

LA COMBE DE L'OURS

ST-PIERRE DE CHARTREUSE / PLAN DE VILLE

ST-HUGUES DE CHARTREUSE

LES EGALX

COL DE PORTE / PARKING BUS

COL DE PORTE / STADE DE BIATHLON

LES EGALX

ST-HUGUES DE CHARTREUSE

ST-PIERRE DE CHARTREUSE / PLAN DE VILLE

AlloRégion : 04 8000 7000 (ouvert du lundi au samedi de 8h à 19h)

*Du 21 décembre 2024 au 9 mars 2025



HORAIRES

NAVETTE

hivernale



SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

Un service gratuit assuré par la commune sur la période hivernale 2024-2025

FONCTIONNEMENT DU SERVICE :

Tous les jours du lundi au dimanche :

- ➔ Du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025 (sauf le 25 décembre 2024)
- ➔ Du 15 février au 9 mars 2025

Uniquement le samedi et dimanche :

- ➔ Du 11 janvier au 9 février 2025

*Tous les horaires sont donnés à titre indicatif
Tout incident sur la ligne peut entraîner un retard.*



Véhicule Citiz limité à 8 places :

Du 21 au 27 décembre 2024 inclus ; du 6 janvier au 21 février inclus et du 3 au 9 mars inclus.

Navette limitée à 40 places : Du 28 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclus et du 22 février au 2 mars inclus.

SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE > COL DE PORTE (via Le Planolet)

St-Pierre de Chartreuse / Plan de Ville	8 : 30	10 : 30	12 : 30		14 : 45	16 : 40
Le Planolet	8 : 42	10 : 42	12 : 42		14 : 57	16 : 52
La Combe de l'Ours	8 : 45	10 : 45	12 : 45		15 : 00	16 : 55
St-Pierre de Chartreuse / Plan de Ville	8 : 49	10 : 49	12 : 49		15 : 04	16 : 59
Saint-Hugues de Chartreuse	8 : 54	10 : 54	12 : 54		15 : 09	17 : 04
Les Egaux	8 : 56	10 : 56	12 : 56		15 : 11	17 : 06
Col de Porte / Parking bus	9 : 10	11 : 10	13 : 10		15 : 25	17 : 20

COL DE PORTE > SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

Col de Porte / Parking bus	9 : 13	11 : 13	13 : 13		15 : 28	17 : 23
Col de Porte / Stade de biathlon	9 : 14	11 : 14	13 : 14		15 : 29	17 : 24
Les Egaux	9 : 26	11 : 26	13 : 26		15 : 41	17 : 36
Saint-Hugues de Chartreuse	9 : 28	11 : 28	13 : 28		15 : 43	17 : 38
St-Pierre de Chartreuse / Plan de Ville	9 : 38	11 : 38	13 : 38		15 : 53	17 : 48



INFORMATIONS :

AlloRégion : 04 8000 7000 ("choix 5", puis tapez "38")
ouvert du lundi au samedi de 8h à 19h



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes Orientation



LA STATION DU PLANOLET EST AUSSI DESSERVIE PAR LES LIGNES DE BUS :

- Ligne T40 régulière qui est prolongée les week-ends

Voir les horaires sur : parc-chartreuse.net/content/uploads/2023/10/Fiche-horaires-T40.pdf

- Le service Transaltitude

Voir les horaires sur : transaltitude.fr/fr/station/saint-pierre-de-chartreuse/



PROGRAMME DE L'HIVER

SKI NOCTURNE SUR LA PISTE DU CUCHERON

Venez vivre une expérience unique sous les étoiles ! La piste du Cucheron vous accueille pour des sessions de ski nocturne dans une ambiance magique. Entre amis ou en famille, profitez de l'éclairage enchanteur pour dévaler les pentes autrement.

02 JANVIER

13 FÉVRIER

21 FÉVRIER

27 FÉVRIER

06 MARS

18H-20H

FORFAIT 5.50 €
GRATUIT POUR LES DETENTEURS
FORFAITS SAISON

DESCENTE AUX FLAMBEAUX

Participez à un moment féérique avec l'ESF Cœur de Chartreuse ! Enfants et moniteurs vous invitent à illuminer la piste du Cucheron lors d'une descente aux flambeaux inoubliable. Une expérience magique à partager en famille ou entre amis, au cœur des montagnes.

02 JANVIER

21 FÉVRIER

06 MARS

DANS LE CADRE DU SKI
NOCTURNE

MARDI GRAS

Ajoutez une touche de folie à votre journée sur les pistes ! À la Station du Planolet, venez déguisé et bénéficiez d'un forfait gratuit pour profiter de la neige en toute originalité.

Un événement ludique pour petits et grands, où votre imagination sera la seule limite. Alors, sortez vos costumes les plus créatifs et venez skier dans une ambiance festive et conviviale !

04 MARS

À LA DÉCOUVERTE DE LA STATION DU PLANOLET

Plongez dans les coulisses de la Station du Planolet ! Accompagné par une équipe passionnée – perchman, pisteuse-secouriste, caissiers, chef d'exploitation et autres forces vives – découvrez leur quotidien et échangez avec eux. Une occasion unique de mieux comprendre le fonctionnement de cette station associative et de partager un moment convivial.

03 JANVIER

18 FÉVRIER

25 FÉVRIER

14H-16H

3€

STATION DU PLANOLET DOMAINE ASSOCIATIF

VIENS RENFORCER NOS EQUIPES !

Deviens bénévole en tant que perchman, accueil aux caisses, aide à la manutention ...

Aide-nous à faire vivre la station de ski dès les premières neiges !

OUVERTURE DE LA STATION

(selon les conditions d'enneigement)

❄️ **du 21 décembre au 5 janvier** : Tous les jours de 09h00 à 17h00

❄️ **du 6 janvier au 7 février** : Les mercredis, samedis et dimanches de 9h00 à 17h00

❄️ **du 8 février au 9 mars** : Tous les jours de 09h00 à 17h00



nouvelletracesenchartreuse@gmail.com



**MERCREDI 22
JANVIER - 14H**
COL DE PORTE



NAVETTES GRATUITES

Pour vous rendre à la course sans utiliser votre voiture, Grenoble Alpes Métropole met en place un service de transport depuis Saint-Hugues de Chartreuse, avec 2 véhicules de 33 places **le mercredi 22 janvier 2025. Départs toutes les 45min**, parking en face du bâtiment les Myrtilles à Saint-Hugues de Chartreuse, arrivée au Col de Porte.



Attention, pour le bon déroulement de la course **les chiens domestiques même tenus en laisse sont interdits** lors de l'événement (arrêté municipal).



Infos : grenoblealpesmetropole.fr



Un hiver en fête ! SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

2024/2025

VACANCES DE NOËL

Dimanche 22 décembre :

Concert de Noël, Cantos y danzas del amor - à 16h - Musée Arcabas, Saint-Hugues de Chartreuse

Lundi 23 décembre :

La tournée du Père Noël - à 17h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 27 décembre :

Journée sculptures sur glace "Lanternes de glace" - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Promenade aux lampions - à 18h, Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Samedi 28 décembre :

Feu d'artifice de l'Union des Commerçants de Chartreuse - à 18h 30 - Plan de ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Jedi 2 janvier :

Nocturne de ski alpin station du Planolet & Descente aux flambaux - à 18h, Saint-Pierre de Chartreuse

Mercredi 22 janvier :

La Grande Odyssée WF 2024 - à 11h, Domaine de Chamechaude - Col de Porte

Mercredi 29 janvier :

Challenge des nocturnes de Chartreuse, à 19h - Domaine nordique, Saint-Hugues de Chartreuse

Du 31 janvier au 2 février :

SAMSE Biathlon National Tour - Domaine de Chamechaude, Col de Porte

Samedi 1 et dimanche 2 février :

Raidlight Winter Trail, Saint-Pierre de Chartreuse

Samedi 8 et dimanche 9 février :

Biathlon tir à l'arc - Plateau de Flin, Saint-Hugues de Chartreuse

Vendredi 14 février :

Cinéma itinérant, Cinébus - À partir de 18h30 et 20h - Salle des Arts, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 21 février :

Descente aux flambaux, station du Planolet - à 18h, Saint-Pierre de Chartreuse

Les jeudis 13, 20, 27 février et 6 mars :

Bal folk des 4 jeudis - À partir de 18h00 - Salle Hors-Sac, Saint-Pierre de Chartreuse

Le 13, 21, 27 février et 6 mars :

Nocturnes de ski alpin station du Planolet - à 18h, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 2 mars :

Festival "BD Bulles et Flocons" 3ème édition - De 10h à 18h - Salle du Conseil, Salle des Arts, Salle des Associations, Saint-Pierre de Chartreuse

Mardi 4 mars :

Mardi gras, station du Planolet - à 18h, Saint-Pierre de Chartreuse

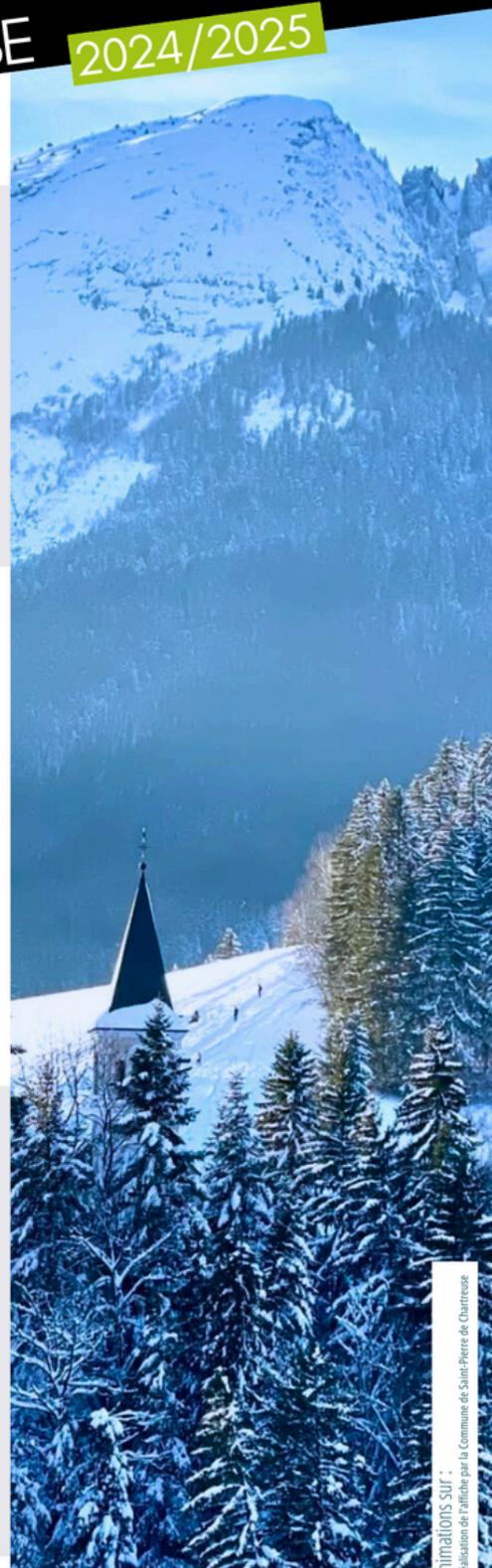
Mercredi 5 mars :

"Après-midi jeux de société" - De 14h à 18h - Bibliothèque municipale, Saint-Pierre de Chartreuse

Jedi 6 mars :

Descente aux flambaux, station du Planolet, Saint-Pierre de Chartreuse

VACANCES D'HIVER



MARCHÉ HEBDOMADAIRE
Tous les dimanches matin
Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse



OÙ EST L'OBJET INSOLITE ?
Flashez le QR code !
Du 21/12 au 05/01, Vitines de St-Pierre de Chartreuse



PATINOIRE ÉPHÉMÈRE
Flashez le QR code !
Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse



SOIRÉES À LA CABINE
Flashez le QR code !
La Cabine, Saint-Hugues de Chartreuse



ANIMATIONS AU MUSÉE
Flashez le QR code !
Musée Arcabas, Saint-Hugues de Chartreuse

Programme susceptible d'évoluer
Retrouvez toutes les animations sur :
Cédric photos Jérôme BARRIS - Réalisation de l'affiche par la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse

Retrouvez tous les événement à venir sur :
chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evnement/



LA PATINOIRE

EN CHARTREUSE

PREMIERE GLISSE !

SAMEDI
14
DECEMBRE



PATINOIRE OUVERTE
SAMEDI 14 DEC.
DE 11H A 21H



ESPACE DE GLISSE
PATINS ET ROLLERS
SAINT PIERRE DE CHARTREUSE
PLAN DE VILLE



HORAIRES HORS VACANCES SCOLAIRES

mercredi de 11h à 18h30
vendredi de 16h à 21h30 (nocturne)
samedi de 11h à 18h30 (nocturne)
dimanche de 11h à 18h30

+ nocturnes et soirées spéciales
animations



HORAIRES VACANCES SCOLAIRES

tous les jours de 11h à 18h30
nocturne le vendredi jusqu' à 21h30

"Sauf grosses intempéries"
+ nocturnes et soirées spéciales
animations
Voir agenda



TARIFS

Accès patinoire :
moins de 12 ans : 4,00€
plus de 12 ans : 5,00€

Duo enfant+accompagnateur : 6,00€

Groupe jeunes (mini 10 enfants) : 3€/enf.
Groupe adultes (mini 10 pers.) : 4€/pers.

Location patins ou rollers compris
Accès 2h maximum

Retrouvez toutes les informations sur :
<https://lapatinoireenchartreuse.fr/horaires/>



AGENDA

Saint-Pierre de Chartreuse



30^e CHALLENGE des Nocturnes de Chartreuse

4 Courses!

Mercredi 15 janvier 2025
La Ruchère
Mercredi 29 janvier 2025
Saint-Hugues

Mercredi 12 Février 2025
Le Désert COURSE DÉGUISÉE
Mercredi 26 Février 2025
Le Sappey en Chartreuse
FINALE + COURSE ENFANTS -14 ANS

Retrait des dossards à partir de 18h30
Inscription en ligne sur outdoorlab

www.ski-chartreuse.com | nocturnes.chartreuse
nocturnes.chartreuse@gmail.com | 06 70 76 68 62



A VOUS DE JOUER!

Rendez-vous à l'Office de Tourisme

Tous les jours, aux horaires du bureau d'information touristique de Saint-pierre de Chartreuse.

GRATUIT | DURÉE 45 MIN. | DES 5 ANS
ENFANTS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE OBLIGATOIREMENT

Basile vient de passer à l'Office de Tourisme, il a rencontré un animal mais il ne sait pas lequel ?

En tant qu'expert de la faune locale peux-tu l'aider à l'identifier ?



SAVE THE DATE

1 & 2 Février 2025

RAIDLIGHT Winter trail



Raidlight

#RWT25

Retrouvez tous les événement à venir sur :
chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/



Ouverture de la boutique artisanale l'Art et la manière, Saint-Pierre de Chartreuse :

La boutique associative de notre village, l'Art et la Manière, a ouvert ses portes pour la saison d'hiver ! Vous y trouverez le fruit du travail artisanal de 16 artisans et producteurs de Chartreuse : sculptures en bois, illustrations, bijoux, vêtements, accessoires en tissu, poterie, savons, cuir mais aussi bière, miel, safran, confitures, sirops et tisanes. Les artisans tiennent la boutique à tour de rôle et vous parlent de leurs créations fabriquées avec amour.



Horaires d'ouvertures :

- **La boutique sera ouverte tous les jours lors des vacances scolaires de Noël et de février, et les week-ends de décembre et janvier (hors vacances).** La boutique est située au 54 rue Jacques Brel et nous vous accueillons de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Notre site internet :
artisanat-chartreuse.fr/

OFFRES D'EMPLOI

Saint-Pierre de Chartreuse



➤ LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE RECRUTE :

- Un stagiaire sur le thème l'itinérance et du PDIPR (H/F)
- Un Conservateur pour la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse (H/F)

➤ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE RECRUTE :

- Un Conservateur pour la mise en place d'un Observatoire de l'Habitat et du Foncier (H/F)

➤ LES CLÉS DE CHARTREUSE RECRUTE :

- Un Agent d'entretien polyvalent (H/F)

➤ LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ISÈRE RECRUTE :

- Des contractuels de niveau B et C (H/F)

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur :
saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

QUEL EST L'AVENIR DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE MOINS DE 20 000 HABITANTS

Dans le but de réduire le mille-feuille administratif, l'Etat a voulu réduire le nombre de communautés de communes. L'année 2013 a été consacrée à chercher la taille minimale optimale, d'abord 20 000 habitants puis finalement 15 000. Un temps, 3 communes ont regardé vers le Pays Voironnais (Saint Pierre de Chartreuse, St Joseph de Rivière, Miribel les Echelles). Finalement, l'esprit « massif de Chartreuse » l'a emporté et 3 communautés de Communes (deux de Savoie, une d'Isère) se sont regroupées pour former le 1er janvier 2014 Cœur de Chartreuse. Puis la loi NOTRe de 2015 (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) leur a transférée beaucoup de compétences, sans se soucier pour les petits territoires de leur capacité à les assumer. Il apparaît maintenant que la taille minimale est insuffisante pour disposer des ressources suffisantes et des services avec les compétences nécessaires. À titre d'exemple :

- Les ressources financières du Pays Voironnais sont par habitants 4 fois supérieures à celles de Cœur de Chartreuse (nous n'avons pas dans les centres-bourgs de containers enterrés pour les ordures ménagères pourtant étudiés par Chartreuse-Guiers dès 2008)
- Cœur de Chartreuse ne peut pas disposer d'un service compétent comparable à celui du Voironnais lorsque l'Etat avait la charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Elle a maintenant choisi de confier cette tâche à un bureau d'études du Pas de Calais (URBADS de Hénin-Beaumont), familier de la montagne !
- Les complications administratives d'une Communauté sur deux départements : chaque décision doit être validée par le préfet de la Savoie et celui de l'Isère.

Dans le but de faire des économies de fonctionnement la loi NOTRe intéressait les Préfets à dissoudre un maximum de Syndicats intercommunaux. Ce fût le cas du SIVU Saint Pierre de Chartreuse le Planolet, du SIVOM des 7 Laux et de celui du Collet d'Alleverd. Ainsi en octobre 2016, le DGFIP de L'Isère assure la répartition des actifs de remontées mécaniques entre Saint Pierre de Chartreuse et Saint Pierre d'Entremont. En parallèle, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a demandé à prendre la compétence transport remontées mécaniques comme le Président de l'époque l'a écrit au préfet de l'Isère en janvier 2015.

Et ce fût ensuite la malheureuse expérience de l'EPIC créée le 1er novembre 2016. N'oublions pas que si le transfert de compétence est une mise à disposition gratuite des biens concernés, il ne dépossède pas la commune. A cette date, le SIMU Saint Pierre de Chartreuse le Planolet fondé en 2006 a remis à la CCCC pour leur exploitation, des remontées mécaniques en parfait état de fonctionnement, tout entretien fait. Mais après la première saison financièrement équilibrée elle a multiplié les emprunts pour on ne sait quels travaux : 4/12/2017 : 100 000 € ; 19/10/2018 : 240 000 € ; 10/07/2019 : 300 000 € ; 2020 : 400 000 € de ligne de trésorerie à rembourser avant le 30 juin 2021. Et sa première décision pour développer le tourisme estival a été d'arrêter l'exploitation d'un téléporté pour la première fois depuis 1951. En 2021, selon l'audit de SSIT, le capital des emprunts restant dû se monte à 2 350 000 € dont 950 000 € correspondent aux soi-disant investissements de l'EPIC. Le remboursement du capital des investissements du SIVU se terminait en 2034. Mais les emprunts sur dix ans de l'EPIC rendaient insupportables les échéances. Aussi une négociation avec les banques en août 2021 permet l'étalement de la dette jusqu'en 2043 (le solde des emprunts est à ce jour de 1 350 000 €). Au vu de l'action de la nouvelle équipe de la CCCC, après la gestion désastreuse de l'EPIC, il est grand temps que notre commune reprenne la compétence exploitation des remontées mécaniques. Prenons l'exemple du prêt de 300 000 € auprès du département pour la grande visite de la Combe de l'ours. Cette somme a été engagée, la grande visite non terminée. Et maintenant la Présidente pour sa première visite au Conseil Municipal annonce qu'elle veut vendre cette remontée, en oubliant que cette installation en partie financée par nos impôts et par un prêt auprès des habitants, appartient à notre commune. Ces attermoissements montrent de toute évidence le manque de compétences, de projets et de vision à long terme. La tendance actuelle des entreprises privées est de se regrouper pour plus de compétences et d'efficacité. Il est temps que les entreprises publiques prennent conscience de l'intérêt général sans vouloir défendre à tout prix leur pré carré.

Yves GUERPILLON,
Conseiller municipal
(Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)



MÉDECINS - MAISON MÉDICALE

Dr ARNOUX Fanny et Dr ROSSARY Luc
www.medichartreuse.fr/
 04 76 56 73 80

PHARMACIE

Dr MOTTET Sophie
 04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE

TARADE Christophe - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

BUCCI Vincent - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE

NAU Madeleine - 06 09 44 17 68

SAMU - 15

SECOURS EN MONTAGNE - 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS :

(Horaires d'hiver à partir du 1er novembre)

Lundi : 13h à 17h

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h

Jeudi : 8h à 13h / 14h à 17h

Vendredi : 13h à 17h

Samedi : 8h à 12h / 13h à 17h

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT :

Mardi : 14h30 à 16h30

Samedi : 9h à 12h



PENSEZ AU COVOITURAGE !

Pour plus de renseignements
 consultez la page :

saintpierredechartreuse/transports.fr

MAIRIE

04 76 88 60 18

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 76 50 34 81

OUVERT mercredi de 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00
 samedi de 10h00 à 12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30

Cantine : 04 38 02 05 52

Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

ADMR ST-LAURENT DU PONT

04 76 06 44 14

AIDES À DOMICILES :

Françoise ARCHER : 07 57 51 16 71

Amandine PFLIEGER : 06 99 32 15 57

Frédérique PERET-BY : 07 82 27 96 91

Les Clés de Chartreuse : 06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST-LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

OFFICE DE TOURISME ST-PIERRE DE CHARTREUSE

04 76 88 62 08

RAPPEL RÉGLEMENTATION

MEUBLÉ DE TOURISME

 saintpierredentremont.org/savoie/meubles-de-tourisme-et-chambres-dhotes/

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

 Suivez l'actualité sur :

www.parc-chartreuse.net/actualites/

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE 04 76 66 81 74

 Suivez l'actualité sur : coeurdechartreuse.fr/



Pour télécharger illiwap

“Flashez le QRCode avec un smartphone”



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !



Saint Pierre
de Chartreuse

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Rédaction, conception graphique, envoi par email : Lucie BOUVET
Crédits photos : Stéphane, GUSMEROLI, Claire GARCIN-MARROU, Jérôme BARRIS, PNRC

